



40 points de collecte "OlioBox" pour Anderlecht

18 décembre 2019

Pas moins de 40 conteneurs d'huiles alimentaires ou OLIIOBOX vont être installés aux quatre coins de la commune d'Anderlecht, à l'initiative de l'Échevin de l'Entretien de l'Espace public Allan Neuzy, avec le soutien du Bourgmestre d'Anderlecht et du Collège échevinal. Une manière simple d'aider les Anderlechtois à se débarrasser correctement et simplement de ces déchets.

L'OlioBox est un conteneur de collecte qui permet d'augmenter le potentiel de recyclage des graisses et huiles de friture usagées.

"Cette mesure simple et qui ne coûte rien à la commune permet aux Anderlechtois de se débarrasser de leurs huiles de friture à deux pas de leur domicile, sans devoir se rendre au parc à conteneurs", explique l'Échevin de l'Entretien de l'Espace public. "Outre le gain en termes de recyclage de cette huile, un partenariat est mis en place avec Natagora afin de contribuer à préserver davantage d'espaces naturels. Recycler son huile de friture, c'est préserver la nature".

A l'heure actuelle, seules 45 % des huiles de friture ménagères usées sont recyclées, indique OlioBox. Malgré les points de collecte prévus dans les parcs à conteneurs, une grande partie de l'huile de friture usagée disparaît encore dans les égouts ou les jardins. L'huile de friture usagée constitue pourtant une matière première idéale pour la production de biodiesel et mérite donc encore plus d'attention de la part de chacun d'entre nous.

Les 20 premières OlioBox viennent d'être installées, les 20 conteneurs restants seront installés dès le mois de janvier. La liste des lieux où trouver une OlioBox est disponible sur le site de la commune www.anderlecht.be et sur www.oliobox.be.

Parallèlement à ces conteneurs, la Commune a collaboré avec le Foyer Anderlechtois afin de proposer une solution pour les logements collectifs. Un essai va donc être réalisé avec l'entreprise bruxelloise Enprobel sur les sites du Peterbos et de l'Orphelinat. Cette solution est par ailleurs accessible pour tous les logements collectifs.